Pour limiter l'impact de la hausse des prix de l'énergie,
les artisans s'adaptent :

Les boulangeries-pâtisseries

- **58% ont augmenté leurs prix de vente**
- **53% ont mis en place un plan de sobriété**
  (Investissements dans du matériel plus performant et moins énergivore, arrêt d'une chambre froide, éteindre les enseignes l'après-midi, etc.)
- **18% ont puisé dans leur trésorerie**
- **33% ont modulé leur rythme de travail** en regroupant la cuisson ou en arrêtant plus tôt les fours

Les boucheries-traiteurs

- Près d'**1 artisan sur 2 a augmenté ses prix de vente**
- **43% ont mis en place un plan de sobriété**
  (Investissements dans du matériel plus performant et moins énergivore, arrêt d'une chambre froide, éteindre les enseignes l'après-midi, etc.)
- **20% ont puisé dans leur trésorerie**
- **19% ont modulé leur rythme de travail** en regroupant par exemple les cuissons de plats traiteurs

RAPPEL : les dispositifs d'aide Energie de l'Etat pour aider les artisans sont soumis à l'envoi préalable d'une attestation sur l'honneur auprès des fournisseurs d'énergie à envoyer avant le 30 juin 2023.

Notre proposition : LA RÈGLE DES TROIS TIERS

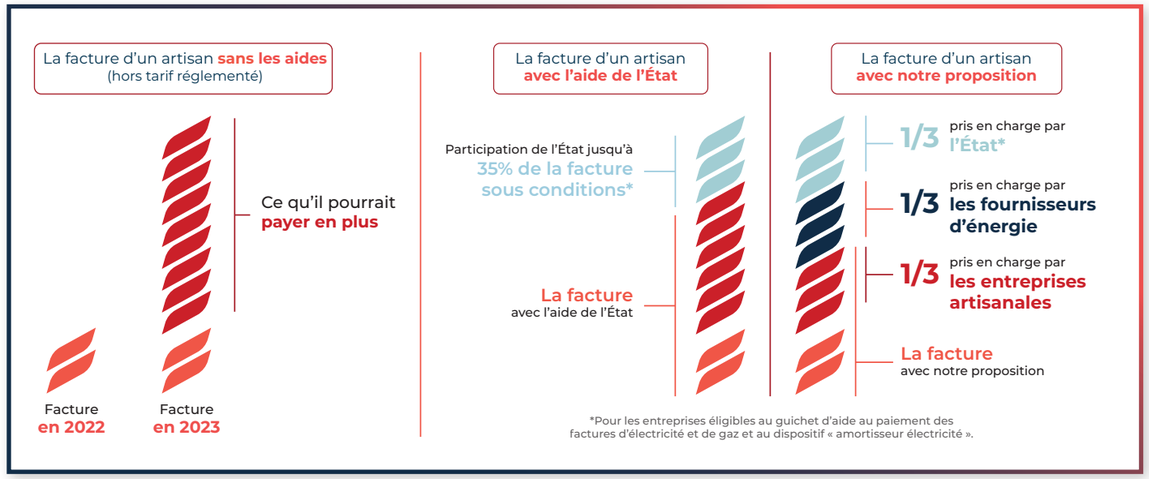

« Avec le plafonnement à 280 euros le MWh, le gouvernement a entendu notre proposition des trois tiers. Nous exigeons une contribution des fournisseurs d'énergie pour soutenir les artisans face à la hausse insoutenable des coûts de l'énergie. »

Laurent RIGAUD
Président CMA Hauts-de-France

Plus d'informations sur notre site internet cma-hautsdefrance.fr

SERVICE ETUDES ET PROSPECTIVE
Direction de la Stratégie et des territoires

Chambre de Métiers et de l'Artisanat HAUTS-DE-FRANCE

cma-hautsdefrance.fr
09 72 72 72 07
(prix d'un appel local)

Il y a danger, il y a urgence !

Plus de 15% des bouchers et 18% des boulangers de cette région se sentent particulièrement en danger et fragilisés par l'augmentation des prix de l'énergie et de l'électricité. C'est la perspective de voir disparaitre des centaines d'artisans et des milliers d'emplois de proximité.

Avec une **inflation de 15,8%** sur les produits alimentaires, il y a la certitude désormais de voir les consommateurs changer leurs habitudes et pour certains, de devoir renoncer à se tourner vers des produits alimentaires de qualité et de proximité proposés par leurs artisans.

Dans ce contexte, c'est la menace de voir dans nos villes et nos villages le dernier artisan de l'alimentaire remplacé par un service de livraison au modèle social discutable ou par des distributeurs automatiques remplis de produits standardisés.

Mon combat c'est aussi celui d'un modèle de l'économie où la fonction sociale compte au moins autant que la fonction économique.

Des solutions existent et doivent être mises en débat, notamment la proposition des trois tiers (voir en p.4), la renégociation sous conditions des « contrats toxiques » de l'énergie et la possibilité de donner les moyens aux artisans de l'alimentaire de créer à leur tour un véritable « panier anti inflation de proximité ».

Je suis déterminé à porter ces idées et ces solutions pour qu'elles ne restent pas des mots, mais soient demain des actes.

Laurent Rigaud
Président CMA Hauts-de-France

CRISE DE L'ÉNERGIE

Les artisans alimentaires des Hauts-de-France face à la hausse des prix de l'énergie

11 avril 2023

Chambre de Métiers et de l'Artisanat HAUTS-DE-FRANCE

Les boulangeries-pâtisseries

Les chiffres repères

3001* **établissements de boulangeries et/ou pâtisseries** au 1er janvier 2023.

Le Nord concentre 39% d'entre eux.

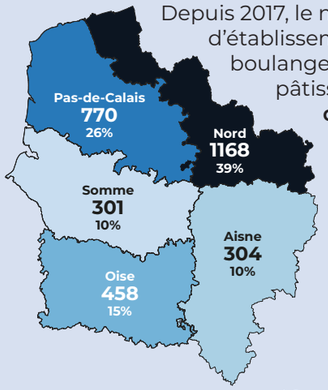

Depuis 2017, le nombre d'établissements de boulangeries et/ou pâtisseries a **augmenté de 2% dans la région.**

Les artisans en danger !

18,3% **des boulangeries-pâtisseries interrogées craignent une fermeture de leur entreprise dans l'année,** notamment à cause de la hausse significative du montant de leur facture énergétique.

Le nombre d'établissements étant en progression depuis 2017, ces potentielles fermetures risquent de casser la dynamique et d'occasionner...

... la disparition de **550 établissements de boulangeries et pâtisseries** artisanales d'ici 2024.

* Source : Données issues du Répertoire des Métiers non-consolidées au 01/01/2023

18,3% sont concernés par une hausse significative du montant de leur facture énergétique, au point de mettre leur entreprise en danger :

- **1,8% de façon imminente**
- 4% dans les 6 mois
- 12,6% dans l'année

Les boulangers-pâtissiers sont plus touchés que les pâtissiers, ils sont plus nombreux à penser que leur entreprise est en danger :

- **Boulangers-pâtissiers : 22,5%**
- Pâtissiers : 11%

Craintes de fermetures d'entreprises par département

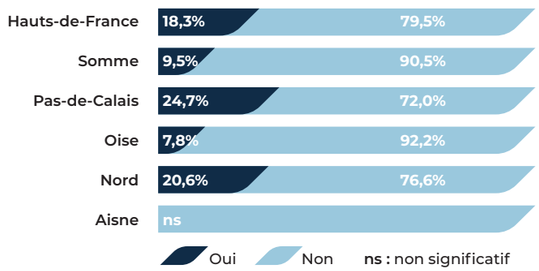

Les artisans ont-ils sollicité des aides ?

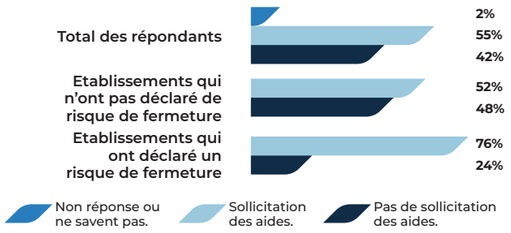

- **55%** des répondants ont sollicité les aides de l'Etat
  - **Boulangers-pâtissiers : 68,5%**
  - Pâtissiers : 32%
- Aussi, **24%** des artisans qui déclarent un risque de fermeture de leur entreprise n'ont pas sollicité les aides de l'Etat

Puissance du compteur électrique :

Moins de 36 kVA	59%
Plus de 36 kVA	28%

Peuvent bénéficier du tarif réglementé

METHODOLOGIE

Les boulangers-pâtissiers et pâtissiers de la région Hauts-de-France ont été contactés par téléphone du **20 mars au 7 avril 2023. 278 boulangers-pâtissiers ou pâtissiers** ont répondu à l'enquête. L'enquête dispose d'un niveau de confiance de 95% et d'une marge d'erreur de 5,5%.

Les boucheries-traiteurs

Les chiffres repères

1754* **établissements de boucheries, charcuteries, traiteurs** au 1er janvier 2023.

Le Nord concentre 45% d'entre eux.

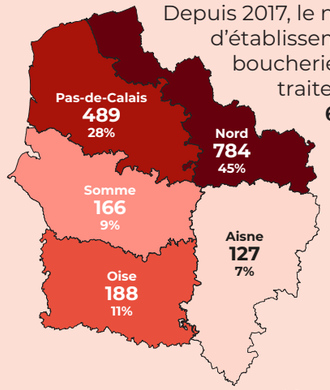

Depuis 2017, le nombre d'établissements de boucheries, charcuteries, traiteurs a **diminué de 6% dans la région.**

Les artisans en danger !

15,5% **des bouchers-traiteurs interrogés craignent une fermeture de leur entreprise dans l'année,** notamment à cause de la hausse significative du montant de leur facture énergétique.

➜ Dans le département de l'**Aisne, 1 établissement sur 2 se sent en danger.**

Alors que le secteur est déjà dans une tendance à la baisse du nombre d'établissement depuis 2017, ces potentielles fermetures risquent d'aggraver le phénomène et d'occasionner...

... la disparition de **270 établissements de boucheries** artisanales d'ici 2024.

* Source : Données issues du Répertoire des Métiers non-consolidées au 01/01/2023

15,5% sont concernés par une hausse significative du montant de leur facture énergétique, au point de mettre leur entreprise en danger :

- **4,8% de façon imminente**
- 1% dans les 6 mois
- 9,7% dans l'année

Des craintes de fermetures d'entreprises concentrées dans l'Aisne

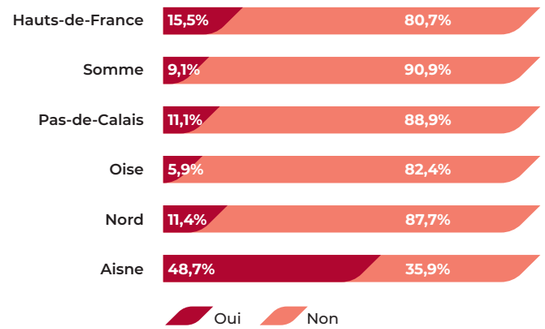

Les artisans ont-ils sollicité des aides ?

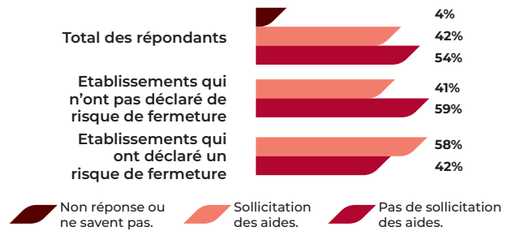

- **42%** des répondants ont sollicité les aides de l'Etat
- Aussi, **42%** des artisans qui déclarent un risque de fermeture de leur entreprise n'ont pas sollicité les aides de l'Etat

Puissance du compteur électrique :

Moins de 36 kVA	55%
Plus de 36 kVA	20%

Peuvent bénéficier du tarif réglementé

METHODOLOGIE

Les bouchers-traiteurs de la région Hauts-de-France ont été contactés par téléphone du **16 au 28 mars 2023. 290 bouchers-traiteurs** ont répondu à l'enquête. L'enquête est représentative des établissements de boucheries, charcuteries, traiteurs de la région, elle dispose d'un niveau de confiance de 95% et d'une marge d'erreur de 5%.